MAIRIE DE JUVIGNAC

ARRETE N° 483

DELEGATION DES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL
A UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous, Jean-Luc SAVY, Maire de la Ville de JUVIGNAC,

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Monsieur Alain GREPINET, Conseiller Municipal de la Ville de Juvignac, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité, en notre lieu et place, les fonctions d'état civil de ladite Ville, le 16 janvier 2015 à 17h00.

Fait à Juvignac, le 18 décembre 2014.

Le Maire

Jean-Luc SAVY

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ...31.12.2014....
publication
le ...17.01.2015...
et notification
le .....

997, les allées de l'Europe 34990 JUVIGNAC
Tél. 04 67 10 42 42 – Fax : 04 67 10 40 49
www.juvignac.fr
mairie@juvignac.fr